



M. FAYSAL BAYOULI

Candidat officiel de la Tunisie
au poste de Secrétaire général de
Union Africaine des Télécommunications
Mandat 2027-2030

DÉCLARATION DE VISION

« **Construire ensemble l'Afrique que nous voulons, connectée à son avenir** »

PRÉAMBULE

L'Afrique se trouve à un carrefour historique. Les Technologies de l'Information et de la Communication ont cessé d'être un simple secteur économique pour devenir le fondement même de notre souveraineté, de notre intégration régionale et de notre compétitivité mondiale. Les choix que nous faisons aujourd'hui sur notre avenir numérique engageront la prospérité des générations à venir.

L'Union Africaine des Télécommunications, institution spécialisée de l'UA, porte une responsabilité immense. Concrétiser son potentiel exige un leadership audacieux, une vision stratégique ancrée dans les réalités du terrain, et un engagement inébranlable envers l'exécution.

Fort de 25 ans de diplomatie numérique au service de l'Afrique, je me présente avec une simple conviction : **l'Afrique ne manque pas d'idées.**

Notre défi est celui de **l'exécution et de la confiance**. Mon mandat sera entièrement consacré à relever ces deux défis.

VISION

Transformer l'UAT en une institution agile, proactive et orientée résultats — un véritable orchestrateur de la transformation numérique africaine, souveraine, inclusive et innovante, au service des citoyens et des économies du continent.

L'UAT doit évoluer de son rôle traditionnel de coordination pour devenir un acteur central dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, un intermédiaire financier de confiance, et un centre d'ingénierie de projets TIC à grande échelle.

TROIS TRANSFORMATIONS FONDAMENTALES

1. De consommateur à producteur souverain L'Afrique doit passer du statut d'importateur de technologies à celui de producteur de solutions numériques et d'applications d'intelligence artificielle. Cela exige des investissements ciblés dans les écosystèmes d'innovation locaux, la R&D, et l'accompagnement des entreprises technologiques africaines.

2. D'un paysage fragmenté à un marché numérique panafricain intégré : la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ne peut être pleinement réalisée sans une infrastructure numérique harmonisée et un cadre réglementaire permettant des flux de données transfrontaliers fluides, des services numériques sans entraves et un e-commerce continental dynamique.

3. Des déficits numériques vers un écosystème inclusif porté par la jeunesse : avec la population la plus jeune au monde, l'Afrique dispose d'un avantage démographique

extraordinaire. Il doit être mobilisé à travers des programmes massifs d'alphabétisation numérique, de formation aux métiers du futur et de rétention des talents sur le continent.

CINQ PILIERS D'CTIONS STRATÉGIQUES

Pilier 1 — Infrastructure Numérique Fondamentale Expansion des réseaux de fibre optique terrestres et sous-marins vers les zones enclavées, déploiement de la 4G dans les zones mal desservies, préparation réglementaire à la 5G, et développement de centres de données locaux pour garantir la souveraineté des données africaines.

Pilier 2 — Cybersécurité et Souveraineté Numérique Accélération de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention de Malabo dans tous les États membres. Déploiement de systèmes d'identité numérique robustes, de plateformes de paiement sécurisées et couplage du développement numérique avec l'accès à l'énergie renouvelable.

Pilier 3 — Intégration Régionale et Harmonisation Réglementaire Harmonisation des cadres juridiques régissant l'allocation du spectre, les licences et les frais réglementaires, pour créer un marché numérique africain unifié, sécurisé et attractif aux investissements.

Pilier 4 — Financement Innovant et Développement des Capacités Création d'une unité dédiée de préparation de projets bancables, promotion de mécanismes de financement alternatifs (obligations inclusives, garanties PME, financement participatif), et lancement d'un **Fonds Africain pour l'Intelligence Artificielle** pour développer l'expertise locale.

Pilier 5 — Efficacité Organisationnelle Modernisation des processus décisionnels de l'UAT, exploitation des outils d'IA pour la veille des tendances TIC, mise en place de forums consultatifs avec les États membres, et la formation continu du personnel du Secrétariat.

FEUILLE DE ROUTE D'EXÉCUTION — 4 ANS

Phase	Calendrier	Priorités
Fondations	2027	Audit organisationnel complet, création de l'unité de préparation de projets, lancement des initiatives pilotes d'harmonisation avec les États membres volontaires, opérationnalisation du Fonds Africain pour l'IA, mise en place des mécanismes de réponse rapide
Accélération	2028	Extension des initiatives pilotes, harmonisation réglementaire élargie à de nouveaux pays, déploiement des programmes de formation à grande échelle, opérationnalisation des centres régionaux de cyber-sécurité.
Consolidation	2029	Généralisation des cadres harmonisés dans la majorité des États membres, institutionnalisation des mécanismes de financement innovants, renforcement du leadership africain dans la gouvernance numérique mondiale
Pérennisation	2030	Extension continentale des initiatives éprouvées, bilan d'impact mesurable, mise en place des mécanismes de continuité institutionnelle et positionnement de l'UAT comme référence mondiale de gouvernance numérique africaine

Des rapports de performance trimestriels publics garantiront transparence et redevabilité tout au long du mandat.

ENGAGEMENT FINAL

Je m'engage à faire de l'UAT le catalyseur qui permet à chaque citoyen, chaque entreprise et chaque gouvernement africain de saisir pleinement les opportunités de l'ère numérique.

Je sollicite votre confiance et votre soutien pour transformer cette vision en réalité tangible au service de notre continent.